



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22154096

Tribunal de l'entreprise de Liège

20 DEC 2022

Division d'Enregistrement
Greffe

N° d'entreprise : **0862 379 191**

Nom

(en entier) : **Crismab**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue le l'Avenir,1 4530 Villers-le-Bouillet**

Objet de l'acte : NOMINATION / DEMISSION

Extrait du PVAGE du 30/11/2022

ORDRE DU JOUR:

- 1) Démission d'administrateurs ;
- 2) Nomination d'un nouvel administrateur.
- 3) Prolongation du mandat d'un administrateur

- que tous les actionnaires ayant consenti à se réunir et étant présents, il ne doit pas être justifié de l'envoi des convocations et que la présente assemblée est par la suite valablement réunie et apte à délibérer quant à l'ordre du jour prévu.

Ces déclarations sont unanimement approuvées.

L'assemblée prend à l'unanimité et chaque fois par un vote séparé les résolutions suivantes:

Première résolution.

L'assemblée prend acte des démissions de leur fonction d'administrateur présentée par :

1. Monsieur Alain BOULLE demeurant à 1150 Bruxelles, Rue du Monoplan 12
2. Monsieur Pascal STAELENS demeurant à 5660 Boussu en Fagnes, Tienne-Jacquet 6.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution.

L'assemblée désigne comme nouvel administrateur :

1. Monsieur Cédric DEGAVRE demeurant à 4651 Battice, Bois Chaffoux 10

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Son mandat prend cours dès ce 30/11/2022 et pour une durée de 6 ans.

Troisième résolution.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

L'assemblée décide de prolonger le mandat d'administrateur de Philippe DE BREUCK pour une durée de 6 ans

Aucun point particulier n'étant abordé par l'Assemblée Générale et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15 après lecture et signature pour approbation du présent procès-verbal.

Pour copie conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège de la société CRISMAB S.A. en date du 30 novembre 2022.

Extrait du PVCA du 30/11/2022

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Président expose que :

1. Nomination d'un nouvel administrateur délégué en remplacement d'un administrateur délégué, représentant permanent et personne déléguée à la gestion journalière démissionnaire
2. Démission d'un administrateur délégué

Décision

1. Le présent conseil d'administration a été convoqué avec l'ordre du jour suivant : nomination d'un nouvel administrateur délégué à la gestion journalière, en remplacement de l'administrateur délégué démissionnaire, Mr. Alain BOULLE. Proposition de nommer en qualité d'administrateurs délégués, avec tous pouvoirs en matière de gestion journalière et de représentation de la société dans le cadre de cette gestion : Mr Cédric DEGAVRE prénommés.

Dans le cadre de la gestion journalière, la société sera valablement engagée, par la simple signature de Mr Philippe DE BREUCK ou Mr Cédric DEGAVRE.

Agissant dans ce cadre, Mr Philippe DE BREUCK et Mr Cédric DEGAVRE n'auront pas à justifier d'une quelconque autorisation officielle au préalable.

2. Démission d'un administrateur délégué, Mme. Anne BASTIN depuis sa démission du 29/09/2016 de son mandat d'administrateur.

Ces mandats prennent effet à dater de ce 30/11/2022 et sont attribués pour une durée de six ans.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

La séance est levée à 20 heures 30

Dont procès-verbal.

Et qui après lecture a été signé par les administrateurs présents.